

Emploi, plans sociaux : Berger sonne l'alarme

SOCIAL Alors que les concertations dans le cadre du « Ségur de la santé » démarrent ce lundi, le leader de la CFDT appelle l'exécutif à repenser le financement et le fonctionnement du système de santé via un vrai dialogue social, sans brandir le totem des 35 heures. Favorable à la création d'un cinquième risque – la dépendance – qui est pour lui une « *avancée majeure* », il demande des financements plus importants, sans attendre 2024. Très inquiet pour l'emploi, le syndicaliste appelle le gouvernement à « *sortir du confinement du dialogue social* », le prévenant que « *s'il veut construire tout seul sans concertation la réponse à la crise, il ira dans le mur* ». // **PAGE 2**

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT
Photo Laurent Cerino/RÉA



« La création d'un cinquième risque pour la perte d'autonomie est une avancée majeure »

- Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, appelle l'exécutif à repenser le fonctionnement du système de santé.
- Très inquiet sur la question de l'emploi, le syndicaliste prévient le gouvernement que « s'il veut construire tout seul, sans concertation, la réponse à la crise, il ira dans le mur ».

LAURENT BERGER
Secrétaire général
de la CFDT

Propos recueillis par
Leïla de Comarmond
@leiladeco
Etienne Lefebvre
@e_lefebvre
et **Solveig Godeluck**
@Solwii

Réforme du système de santé, création d'un cinquième risque pour couvrir la dépendance... Est-ce un tournant du quinquennat ?

Un tournant, je n'en sais rien. Mais c'est un pas important. Il y a une volonté d'aller vers un soutien renforcé à l'hôpital public avec une revalorisation des salaires et de débattre de l'organisation du travail au plus près des réalités. La création d'un cinquième risque pour la perte d'autonomie est une bonne nouvelle, même si le montant – 2,3 milliards – est pour le moins insuffisant, et l'horizon de 2024 trop lointain.

Le gouvernement a prévu de transférer 136 milliards de dette de la Sécurité sociale à la Caisse d'amortissement de la dette sociale. Est-ce la bonne décision ?

Il faudrait plutôt isoler la dette sociale Covid et la mutualiser avec la dette publique. Cette mutualisa-

tion, c'est ce qu'à décidé de faire le couple franco-allemand à l'échelle européenne, et parallèlement on n'arrive pas à faire la même chose sur le plan national... L'Etat est pourtant légitime lorsqu'il joue son rôle d'assureur en dernier recours.

Au-delà de la dette, tout l'enjeu sera aussi de penser les ressources. Il faudra que l'on réfléchisse bien à ce que l'on veut en matière de service public de la santé. Il faut partir du constat que les salaires de la fonction publique hospitalière et les moyens de l'hôpital ne sont pas satisfaisants. J'entends dire qu'on est suradministrés dans la santé, mais ce qui est sûr, c'est que l'hôpital public est en grande souffrance depuis longtemps.

Qu'attendez-vous de la réforme du système de santé ?

Il va falloir régler les problèmes des rémunérations trop faibles, de l'organisation et de la qualité du tra-

vail, mais aussi de la parole. On a beaucoup entendu les soignants depuis le début de l'épidémie, et c'est une bonne chose : ils ont besoin de pouvoir s'exprimer, et pas seulement en ce moment. Nous devons repenser le financement et le fonctionnement de la santé à travers un vrai dialogue social. La fédération santé-sociaux CFDT est prête pour cela. Il ne faut pas se loupier, et chaque acteur doit aborder cette démarche avec un esprit de responsabilité.

Accepterez-vous une révision des 35 heures à l'hôpital ?

Ce n'est pas ce qu'a annoncé le ministre de la Santé. Le sujet, c'est plutôt le besoin de reconnaissance professionnelle et l'évolution des carrières. Par exemple, nous

demandons que les aides-soignants passent de la catégorie C à la catégorie B de la fonction publique.

Il ne faut pas pervertir ce « Ségur de la santé » [le ministère de la Santé



est situé avenue de Ségur, à Paris, NDLR] en brandissant un totem de remise en cause des 35 heures. Depuis des années nous demandons de vraies négociations sur l'organisation du travail, car il y a un malaise à l'hôpital, une absence de reconnaissance professionnelle et un manque de moyens.

Une fraction de CSG va être prélevée pour financer la dépendance, mais la concertation doit permettre de trouver d'autres ressources. Qui doit payer ?

Dans cette période de crise sanitaire, je me suis remémoré les manifestations de janvier 2018 devant le ministère de la Santé. Ces personnels travaillant en Ehpad – majoritairement des femmes – disaient : « on est maltraités », « les patients sont maltraités ». Il est vrai qu'avec 0,6 professionnel par personne âgée dépendante, on est loin du ratio nécessaire (tous les rapports l'ont montré) de 1 pour 1. Est-il normal qu'on n'investisse pas pour les anciens, qui nous sont les plus chers, alors qu'ils finissent leur vie ?

Je pense que l'on n'a pas fini de prendre conscience collectivement de ce qui vient de se passer dans les Ehpad et pour l'aide à domicile. Cela a poussé le ministère à faire un saut important – et je veux souligner l'avancée majeure que représente le cinquième risque – avec un finance-

ment public universel et solidaire : une vieille revendication de la CFDT, même s'il faut avancer cette date bien avant 2024.

Pour concrétiser les promesses, il faudra recruter, payer décemment et former plusieurs dizaines de milliers de professionnels du grand âge supplémentaires. Si la durée de vie de la Cades s'allonge, on ne pourra pas récupérer beaucoup de CSG ni de CRDS pour financer la dépendance, c'est pourquoi le financement de la dette exceptionnelle Covid se pose. Mais la question de taxer les transmissions au premier euro mérite également d'être posée.

Olivier Véran est-il un bon ministre de la Santé ?

Ce n'est pas mon rôle de donner des notes aux ministres, encore moins d'évaluer la gestion de la crise sanitaire. Mais force est de constater que sur la reconnaissance des besoins des hôpitaux et des Ehpad, il regarde les choses en face et s'est engagé à les transformer. On jugera sur les résultats. Et pour bien démarrer ce chantier, il faudrait qu'il revienne à une prime uniforme pour les soignants et les accompagnants. Il faut arrêter avec les demi-mesures que personne ne comprend et qui sont très mal vécues. ■

« Il ne faut pas pervertir ce "Ségur de la santé" en brandissant un totem de remise en cause des 35 heures. »

« La réforme du système de santé devra régler les problèmes des rémunérations trop faibles. »



Pour Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, il faut « isoler la dette sociale Covid et la mutualiser avec la dette publique ». *Photo Corentin Fohlen/Divergence*